

1. La mobilisation des acteurs

Les centres de ressources ont montré leur capacité à se saisir de thématiques complexes, difficiles et pourtant prioritaires dans les orientations de la politique de la ville, pour lesquelles il est nécessaire de mobiliser élus et professionnels. C'est le cas de la lutte contre les discriminations, notamment face à l'emploi.

Plusieurs centres de ressources se sont engagés sur cet axe de travail, en multipliant différentes actions de mobilisation et de qualification pour répondre aux besoins différenciés des diverses catégories d'acteurs sur les discriminations :

- des rencontres-débats autour de recherches ou de rapports faisant l'état de la question,
- l'organisation de séminaires ou de cycles de qualification,
- l'accompagnement de la politique nationale des Plans territoriaux de lutte contre les discriminations,
- des publications (analyse et/ou outils méthodologiques).

2. L'accompagnement des expérimentations

Les centres de ressources concernés par la mise en place des Projets sociaux de territoire (PST) sur leur territoire ont accompagné ces démarches. De même, ils ont pu accompagner la mise en place des ateliers santé ville (ASV).

Outre leur participation aux comités de pilotage locaux et nationaux des PST ou des ASV, les centres de ressources ont mis en place :

- des groupes de travail pour accompagner l'émergence de nouveaux modes d'intervention, voire de nouvelles pratiques professionnelles,
- des journées de qualification pour étendre ces dispositifs à d'autres sites que ceux retenus dans le cadre de l'expérimentation.

Ils ont ainsi développé des connaissances et une expertise qui ont été réinvestis au niveau national.

3. L'accompagnement des politiques publiques

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 comme la loi de cohésion sociale ont sensiblement modifié le champ d'intervention des professionnels de la politique de la ville.

Les centres de ressources ont montré leur capacité de réactivité face à ces nouvelles orientations dont ils se sont emparés, tout en les travaillant dans une approche transversale. Le renouvellement urbain est un exemple intéressant de cette conception puisqu'il associe, dans un projet de développement sur un territoire donné, les professionnels de l'urbain, les bailleurs sociaux, les acteurs économiques, ceux de l'insertion ou encore les travailleurs sociaux.

Il s'agit pour les centres de ressources de qualifier les acteurs sur des thématiques repérées comme prioritaires dans les projets de renouvellement urbain, de capitaliser les démarches et les porter à connaissance, et de diffuser les savoir-faire.

4. L'accompagnement des réseaux ou catégories d'acteurs

Plusieurs centres de ressources ont engagé un accompagnement spécifique de réseaux d'acteurs : élus, professionnels, associations.

D'autres centres de ressources accompagnent la professionnalisation de nouvelles fonctions émergentes, comme les coordonnateurs des contrats locaux de sécurité, de réussite éducative, ceux des ateliers santé ville ou encore les femmes-relais médiatrices...

Cet accompagnement peut également concerner l'adaptation aux nouvelles conditions de mise en œuvre de la politique de la ville et aux nécessaires réorganisations, notamment pour la conduite d'un projet de rénovation urbaine ou sur l'articulation entre les différents niveaux territoriaux d'un projet de renouvellement urbain.

Enfin, cet accompagnement peut concerner des ateliers d'échanges sur les pratiques professionnelles.

5. La production de connaissances et leur mise en débat

Les différents centres de ressources se sont positionnés sur la dimension « observation » dans la perspective de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles. Chacun à son

niveau, départemental, régional ou interrégional, a engagé des actions différenciées sur l'observation, allant de la mise en débat des données à une fonction de maître d'œuvre dans la production des données avec les centres de ressources de Guyane et de PACA.

Ainsi, les actions des centres de ressources se déclinent entre :

- la mobilisation des acteurs sur la pertinence du recueil des données dans la conduite de projet,
- la qualification sur la lecture, l'analyse et la synthèse des données,
- la production de données, synthèse des connaissances et diffusion,
- l'organisation du débat public autour des données,
- la construction d'outils méthodologiques sur l'observation et l'évaluation des actions mises en œuvre.

Ces différentes formes d'intervention, souvent mêlées, ne sont pas exhaustives d'autres formes qui paraîtraient nécessaires avec l'évolution de l'Observatoire national des ZUS au plan national.